Réunion du Comité Syndical

du 19 décembre 2007

CS – 5.02

Désignation du secrétaire de séance

RAPPORT
Présenté par M. Emile GEHANT
Président

Désignation du Secrétaire de séance

M. le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI est désigné à l'**UNANIMITE** pour remplir ces fonctions

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.RI.D. ladite délibération ayant été affichée par extrait le 26 DEC. 2007 **conformément au C.G.C.T.**
Dépôt en Préfecture le : 26 DEC. 2007

26 DEC. 2007

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président du S.E.R.TR.I.D.

Emile GEHANT